

*IMMIGRATION, INTEGRATION ET DELIBERATION  
ENJEUX ET PROCESSUS*

*PAR FRANCIS GARON*

*TEXTE PRESENTE DANS LE CADRE DU CONGRES ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DE SCIENCE POLITIQUE, MONTREAL, 1-3 JUIN.*

INTRODUCTION

Plusieurs États occidentaux, et plus particulièrement leurs acteurs politiques, ont aujourd'hui beaucoup de difficulté à trouver la « bonne » façon d'aborder les enjeux d'immigration et d'intégration et de créer un certain niveau de légitimité autour de leurs actions et décisions. À première vue, on peut en effet avoir l'impression que ces acteurs, lorsqu'ils agissent, sont souvent dans un mode réactif suite à des événements ou répondent à des stratégies particulières. Par ailleurs, dans certaines juridictions ils sont relativement actifs et mettent sur pied des processus et des mécanismes délibératifs pour aborder ces enjeux, alors que dans d'autres juridictions ils semblent plutôt préférer la non-interférence en ajustant, à la marge, le cadre institutionnel et politique lorsque nécessaire. L'action ou l'inaction des acteurs politiques n'empêchent pas que les systèmes délibératifs (Mansbridge 1999) peuvent être actifs et générer divers types de dynamiques.

Contrairement à certains domaines ou enjeux pour lesquels l'impératif délibératif (Blondiaux et Sintomer 2002) s'est progressivement imposé et où les processus sont devenus plus institutionnalisés et/ou sophistiqués – études d'impact en environnement, aménagement du territoire, problématiques scientifiques – le traitement des enjeux d'immigration et d'intégration n'a pas, à notre connaissance, mené à des formes particulièrement sophistiquées de processus délibératifs – sondages délibératifs, jury de citoyens, conférence de consensus, etc. - ; ce n'en est certainement pas la caractéristique principale. Le niveau et l'intensité de l'activité délibérative demeurent toutefois, à certains moments, particulièrement élevés. Le niveau peut être élevé dans la mesure où les débats entourant ces enjeux sont rarement limités à un seul « site délibératif » (Hendriks 2006 ; Parkinson 2006), et l'intensité est également élevée puisque ces débats génèrent diverses dynamiques, notamment politiques et médiatiques, qui se cumulent. La raison pouvant expliquer ce niveau et cette intensité élevés est la nature extrêmement sensible des questions soulevées, comme par exemple : droits des minorités, identité, citoyenneté, nationalisme, racisme et discrimination. En somme, étudier ce type d'enjeux

à travers la délibération répond aux exigences émises par Parkinson (2006 : 18) quant à l'angle d'analyse à privilégier :

« One of the challenges is to make sure that deliberation happens not just on small, local problems but on big issues which frame them; otherwise we may end up with sophisticated deliberation on things which do not matter very much... This may mean, however, that we need to move away from some of the micro-deliberative approaches which have attracted a lot of theoretical and experimental attention recently » (voir aussi Neblo 2005).

Le cas du Québec, avec son débat sur les accommodements raisonnables, la Commission Bouchard-Taylor, les prises de positions dans la sphère publique, une couverture médiatique intense, est un exemple de système délibératif particulièrement actif. En Grande-Bretagne, on peut également observer des moments de grande intensité délibérative au cours de la dernière décennie. Au moins trois commissions touchant à ces questions se sont déroulées entre 1997 et 2009 : *The Commission on the Future of Multi-Ethnic Britain* (1997-2000); *The Commission on Integration and Cohesion* (2006-2008) ; *Citizenship : Our Common Bond* (2007-2009). La Belgique a aussi mené un *Dialogique interculturel*, qui a mené en 2005 à la publication d'un rapport ; plus récemment, en septembre 2009, le gouvernement lançait les *Assises sur l'interculturalité*, qui se veut, aux dires du gouvernement, une poursuite de la réflexion entamée lors du processus précédent. Un contre exemple est celui de l'Ontario. Alors que certains événements récents auraient pu stimuler l'activité délibérative sur ces questions (débat sur la loi de la Sharia, sur les écoles afro-centrées et sur le financement des écoles à vocation religieuse), on observe au contraire un système délibératif peu actif. L'activité délibérative a semblé être confinée soit aux médias, aux acteurs politiques ou aux acteurs directement concernés par l'enjeu.

Le présent texte vise 1) à mettre en lumière les enjeux que les questions d'immigration et d'intégration posent à la délibération et 2) à exposer ces enjeux à l'aide de quelques exemples, présentés de façon sommaire et limitée. Plus spécifiquement, j'identifie trois enjeux qui semblent se présenter avec une acuité particulière : 1) l'hyperactivité délibérative et les effets de débordements, 2) la compétition politique (*deadly contest for sovereign authority*), 3) le côté sombre de la société civile (*bad civil society*).

## Immigration, intégration et délibération

Dryzek (2005) propose qu'en cas de « différences profondes » (*deep differences*), la délibération, en théorie et en pratique, constitue la meilleure option. Il compare le modèle délibératif à deux autres modèles, agonistique (*agonism*) et consociationnel (*consociational*). Le premier modèle, qu'il associe aux travaux de Mouffe, cherche à provoquer des échanges « robustes » entre les identités. Le résultat recherché n'est pas le consensus, mais plutôt l'établissement d'une relation qui permet une contestation continue, conjuguée à un « profond respect » de « l'adversaire ». Pour cette approche, la délibération ne peut traiter les différences profondes puisque ses conditions (expression

de la raison, recherche du meilleur argument, égalité et absence de coercition) font abstraction de la passion inhérente aux différences et des inégalités structurelles. Pour Dryzek, les problèmes avec ce modèle, trop abstrait selon lui, serait son incapacité à résoudre les problèmes publics par l'absence de liens avec les dynamiques institutionnelles et son insistance sur les *valeurs et les identités* plutôt que les *besoins*, ce qui laisse peu de place à l'évolution des conceptions et des croyances.

Le second modèle, consociationnel, cherche au contraire à minimiser les divisions en s'appuyant sur les mécanismes démocratiques traditionnels. L'idée principale étant que la forte confrontation (*vibrant clashes*) peut mener à la désintégration sociale. L'apprentissage social pouvant découler de la délibération est donc évacué au profit d'une discussion entre les grands groupes organisés et les grandes coalitions. Pour Dryzek, le problème avec ce deuxième modèle est que les conflits observés en cas de différences profondes peuvent être ancrés dans une politique symbolique, un ensemble de mythes et de préjugés que le modèle consociationnel n'est pas en mesure d'aborder de front. Il compare ce modèle à un analgésique qui supprime toute forme de contestation, avec la conséquence potentielle de renforcer la position des groupes qui seraient confinés à une discussion avec leur « semblables » (*like-minded others*) (voir aussi Mutz 2006).

En somme, alors que le modèle agonistique n'offre pas de réponse satisfaisante à la nécessité de la prise décision démocratique et au *problem-solving*, le modèle consociationnel peut entretenir et reproduire les clivages et les inégalités en supprimant toute forme de contestation qui pourrait déstabiliser l'ordre établi. Dryzek ne présente pas la délibération comme une position modérée ou mitoyenne, mais affirme plutôt qu'elle doit prendre au sérieux les défis identifiés par ces deux modèles.

Dans son propre modèle, qu'il défend depuis un certain temps (Dryzek 2000, Dryzek 2005 : 226), Dryzek considère essentiel qu'il y ait une sphère publique active et qu'il y ait une distanciation entre celle-ci la décision. Cette distanciation est nécessaire pour 1) permettre l'expression de discours non représentés dans les processus délibératifs plus institutionnalisés, sans toutefois les cristallisés comme dans le modèle agonistique, et 2) pour empêcher que la délibération soit prisonnière du jeu politique. La délibération dans la sphère publique, plus diffuse et indirectement connectée à l'État (*loosely connected*), permet selon lui de répondre aux défis posés par les deux autres modèles. Dans la mesure où l'argument de Dryzek se situe essentiellement au niveau de la théorie politique, il importe de l'inscrire dans une perspective plus concrète afin d'identifier plus précisément les enjeux qu'il soulève.

L'interaction entre la sphère publique et les dynamiques institutionnelles est bien captée par l'idée de système délibératif développé initialement par Mansbridge (1999) et reprise et approfondie par d'auteurs (Hendriks 2006, Parkinson 2006, Goodin et Dryzek 2006, Nebolo 2005). Dans sa version initiale, le système délibératif est conceptualisé de façon très large comme s'étendant des conversations de tous les jours (*everyday talk*) aux processus formels de prise de décision. Bien que très générale dans sa conception initiale, l'idée de Mansbridge (1999) permet d'illustrer la diversité de l'activité délibérative. Il est

important de prendre en considération cette diversité dans la mesure où il est de plus en plus reconnu que le *contexte* de la délibération est crucial pour en comprendre les effets (Papadopoulos et Warin 2007 : 600-2 ; Jonhson 2009 : 697-9) et que la délibération sur un enjeu n'est généralement pas limitée à un seul site délibératif (Parkinson 2006, Hendriks 2006).

Construisant sur l'idée de Mansbridge (1999), des auteurs ont proposé de distinguer, à l'intérieur du système délibératif, les processus micro ou micro-forums et les processus macro. Les micro-forums sont nombreux et prennent diverses formes. Certains y incluent essentiellement les institutions et processus formels (courts, législatures, administrations) (Bessette 1994), alors que d'autres les associent aux processus relativement structurés ou institutionnalisés permettant aux acteurs de la société civile et, parfois, aux citoyens « ordinaires », de délibérer sur des enjeux particuliers (Fung 2003 ; Dryzek et Goodin 2006 ; Garon 2009). Ces processus visent à générer des connaissances, à confronter des idées et à proposer des recommandations ; à informer le débat public ; à tenter de créer de la légitimité autour de certaines actions ou politiques ; à faciliter l'imputabilité (Goodin et Dryzek 2006). Ils seront généralement créés par l'État (exécutif, législatif, administratif), mais peuvent aussi être des initiatives d'organisations de la société civile. Dans l'étude de ces processus, l'angle d'analyse sera généralement de nature procédurale, c'est-à-dire dans quelle mesure les processus s'approchent des conditions idéales de la délibération (par ex : ouverte, égalitaire, non coercitive).

Les enjeux principaux que posent les micro-forums, pertinents pour l'analyse des enjeux d'immigration et d'intégration, sont 1) leur proximité avec les centres de décisions et le jeu politique, ce qui peut mener à l'instrumentalisation des résultats de la délibération et 2) leur capacité à générer de la légitimité au-delà de leurs frontières. Dans le cas du premier enjeu, dans la mesure où les discussions entourant l'immigration et d'intégration touchent des cordes extrêmement sensibles, l'instrumentalisation des résultats de la délibération peut s'avérer particulièrement néfaste. Elle pourrait, par exemple, mener à une construction sociale négative de certains groupes et à une politique dégénérative qui renforcera les clivages et minera la participation démocratique (Ingram et Schneider 1997). L'instrumentalisation dans le cadre de la compétition électorale, pourrait aussi mener à des décisions favorisant des positions majoritaires, et donc possiblement au détriment des minorités. Ceci pose donc la possibilité que peu importe la qualité (délibérative) du micro-forum, les résultats qui en découlent pourraient être utilisés à des fins stratégiques.

En ce qui a trait au second enjeu, il réfère à ce que Parkinson (2006) appelle le problème d'échelle (*scale problem*). Les micro-forums ayant une portée et un nombre de participants limités, il doit exister des mécanismes par lesquels les résultats issus de ces processus pourront être considérés comme légitimes par les non-participants. La question est donc de savoir comment lier les *insiders* et les *outsiders*. Pour Parkinson (2006), une partie de la réponse se trouve dans les processus macro.

Les processus macro sont principalement représentés par l'action et les discours portés par les acteurs de la société civile et les médias. Il s'agit des formes plus désorganisées ou

diffuses de délibération et on cherchera davantage à comprendre comment ces processus informels et ouverts influencent l'opinion publique et par la suite les institutions et les processus politiques (Habermas 1996). Toutefois, Hendriks (2006 : 494) indiquent que les processus macro sont généralement caractérisés par un niveau élevé d'imprévisibilité. Dans la mesure où l'activité délibérative à ce niveau n'est pas contrainte par les exigences de la délibération au niveau micro, l'interface entre les micro-forums et les processus macro peut être problématique. Cette interface potentiellement problématique peut prendre au moins deux formes. La première forme réfère à ce que Chambers (2002) appelle *bad civil society*, c'est-à-dire la présence de discours, de pratiques et d'attitudes qui seraient contraire aux principes de la démocratie libérale (ouverture, tolérance, respect). Elle avance que la tendance générale semble être d'attribuer un rôle « positif » à la société civile et à la sphère publique dans l'organisation du débat démocratique, alors qu'il peut aussi y avoir un côté sombre à cette dynamique :

...civil society [can be] home to many citizens' initiatives that are motivated by thinly veiled intolerance, mistrust, and xenophobia...can be a place where citizens retreat into insular and defensive groups...it can be a place where particularism and difference define participation and where the self-organization of citizens contributes to a general atmosphere of distrust and misunderstanding (Chambers 2002: 101)

Dans le cas des enjeux d'immigration et d'intégration, cette possibilité semble se poser avec une grande acuité. Les débats actuels, que ce soit au Québec, en France, ou en Grande-Bretagne, ont tous démontré, à des degrés divers, qu'il était possible d'observer ce phénomène. Les sentiments de peur liés à l'assimilation, à la perte d'identité, à la discrimination, au racisme peuvent tous provoquer des actions et des discours problématiques. Cela pourrait suggérer qu'une activité délibérative intense pourrait mener à l'exacerbation du phénomène de la *bad civil society*. Toutefois, Bohman (2005) avance que même en cas de conflits profonds, la délibération entre les citoyens est nécessaire.

La seconde forme d'imprévisibilité des processus macro est associée au rôle des médias. Alors que certains se questionnent à savoir comment assurer une plus grande visibilité des micro-forums à l'aide des médias afin de publiciser les enjeux et de créer un lien entre les *insiders* et les *outsiders* (Parkinson 2006 ; Goodin et Dryzek 2006 ; Fishkin, Luskin et Brady 2003), il apparaît aussi essentiel de considérer que ces derniers peuvent exercer une influence néfaste sur la dynamique délibérative, notamment par des effets de distorsion et de mauvaises représentations des résultats (McLaughlin et Neal 2004 ; Parekh 2001).

L'interaction entre les micro-forums et les processus macro pose donc la question de ce qu'on pourrait appeler l'*hyperactivité délibérative*. J'emprunte ici l'idée d'*hyperactive discursive setting* de Hendriks (2006 : 498), qu'elle utilise pour montrer comment une conférence de consensus sur le diagnostic génétique en Allemagne en 2001 était en concurrence avec des discussions politiques et publiques intenses. Cette hyperactivité a fait en sorte que les résultats de la conférence de consensus ont eu beaucoup de difficultés

à obtenir l'attention des autorités publiques. Ce type de situation peut suggérer qu'en période d'hyperactivité délibérative, c'est-à-dire lorsque de multiples sites délibératifs sont actifs sur un même enjeu, les micro-forums et les résultats qui en découlent ont moins de chance d'être pris en compte dans le processus des politiques publiques. Il conviendrait alors d'étudier ce qu'on pourrait appeler les effets de débordement, c'est-à-dire les conditions et les conséquences du passage d'un site délibératif à un autre. Rappelons que ces effets de débordements peuvent à la fois être nécessaires, pour surmonter le problème d'échelle et pour publiciser les enjeux (Parkinson 2006), et aussi néfastes, lorsqu'ils mènent à l'expression du côté sombre de la société civile, à la distorsion de certains résultats de la délibération et/ou à leur instrumentalisation par les acteurs politiques.

Avant de présenter les enjeux qui ressortent de cette discussion, citons Mansbridge qui exprime ce qu'elle entend par un système délibératif qui « fonctionne » :

If a deliberative system works well, it filters out and discards the worst ideas available on public matters, while it picks up, adopts, and applies the best ideas. If the deliberative system works badly, it distorts facts, portrays ideas in forms that their originators would disown, and encourages citizens to adopt ways of thinking and acting that are good neither for them nor for the larger polity. A deliberative system at its best...helps its participants understand themselves and their environment (Mansbridge 1999: 211)

De la discussion précédente, trois enjeux principaux ressortent : 1) l'hyperactivité délibérative et les effets de débordement, 2) la compétition politique (ou *deadly contest for sovereign authority* Dryzek (2005)) ; 3) la possibilité d'observer le côté sombre de la société civile (ou *bad civil society* Chambers (2002)). La définition de ces enjeux et leurs conséquences potentielles sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Immigration et intégration : enjeux pour la délibération</b>	
Hyperactivité et effets de débordement	-Période durant laquelle 1) un enjeu est considéré important par une grande diversité d'acteurs 2) et est discuté dans divers sites délibératifs ( <i>everyday talk</i> -processus formels) -Processus qui mène au passage d'un site à l'autre
Conséquences potentielles	-Moins de chance que les résultats des micro-forums soient pris en compte (discussions politiques et publiques intenses) -Mauvaise représentation et distorsion des résultats de la délibération (médias) -Demeure nécessaire pour le problème d'échelle ( <i>scale problem</i> )
Compétition politique	-Compétition qui mène les acteurs politiques à utiliser toutes stratégies pouvant mener au pouvoir
Conséquences potentielles	-Instrumentalisation des enjeux par les acteurs politiques (construction négative de certains groupes) -Décisions pouvant favoriser les positions majoritaires, potentiellement au détriment des minorités (contraire à l'esprit de la

	délibération)
<i>Bad civil society</i>	-Présence de discours en rupture avec les principes de la démocratie libérale (ouverture, tolérance, respect)
Conséquences potentielles	-Exacerbation potentielle du phénomène en période d'hyperactivité délibérative -Renforcement des clivages -Doit-on « moins » délibérer ?

### *Quelques exemples*

Tel que mentionné en introduction, plusieurs juridictions ont mis sur pied divers processus délibératifs pour aborder les questions d'immigration et d'intégration. J'en présente ici schématiquement quelques exemples en montrant quels types d'enjeux et de dynamiques ils semblent soulever, et je discute certaines des implications dans la conclusion. Les exemples sont tous relativement récents ; l'objectif n'est pas de faire une analyse historique et exhaustive, mais plutôt d'illustrer les enjeux.

### *Grande-Bretagne*

<b><i>The Future of Multi-Ethnic Britain (Parekh Report 2000)</i></b>	
Initiatives et processus	-Fondation privée mais supportée par le gouvernement (Straw); délibération entre experts (25 personnes présentés comme un microcosme de la société Britannique), rapport de 400 pages.
Objet de la délibération	-Discrimination et obstacles pour les minorités ethniques -Comment conceptualiser la société Britannique (histoire) ? -Comment la rendre plus « cohésive » (valeurs communes) ?
Hyperactivité et effets de débordement	-Hyperactivité causée par les medias (conservateurs) suite à la publication du rapport -Distorsion des résultats (une phrase causera l'hyperactivité) : « Britishness, as much as Englishness, has systematic, largely unspoken, racial connotations »
Compétition politique	Instrumentalisation des résultats -Jack Straw retire son appui au rapport et à ses conclusions suite à la tempête médiatique ; réaffirme sa fierté d'être britannique -Très peu d'attention portée aux nombreuses recommandations -Décision subséquente: <i>Nationality, Immigration and Asylum Act</i> (2002)
Bad civil society	À documenter

<b><i>The Commission on Social Cohesion and Integration (Our Shared Future 2006)</i></b>	
Initiatives et processus	-Lancé par le gouvernement en 2006 ; consultations larges et ouvertes (tables rondes, conférences, séminaires, rencontres avec les stakeholders ; visites de toutes les régions ; 2000 personnes consultées)
Objet de la délibération	-Identifier ce qui est commun plutôt que ce qui est différent -Construire une société dans laquelle la civilité et la courtoisie sont la norme -Identifier des propositions pratiques pour bâtir la cohésion et l'intégration au <i>niveau local</i>
Effets de débordement	À documenter
Compétition politique	À documenter
Bas civil society	À documenter

<b><i>Commission Bouchard-Taylor</i></b>	
Initiatives et processus	Mandat gouvernemental ; consultations larges et ouvertes (experts, recherche, citoyens, télédiffusion)
Objet de la délibération	-« Dimensions socioculturelles les plus fondamentales de notre société »
Effets de débordement	Hyperactivité délibérative causée par les médias Instrumentalisation du <i>débat</i> par les acteurs politiques (ADQ/PQ)
Décisions	Instrumentalisation des résultats par le gouvernement ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crucifix</li> <li>• Contrat moral</li> <li>• Projet de loi 94</li> </ul>
Bad civil society	-Commentaires « offensants » représentant à peu près 15% des interventions (selon les estimations de la Commission) - <i>everyday talk</i> ? -Discours dans les médias ?

<b><i>Le cas de l'Ontario</i></b>	
Objet de débats et possibilités d'effets de débordements	-Proposition de financer les écoles à vocation religieuse (2007) -Établissement d'écoles afro-centrés (2007)
Aucune hyperactivité, effets de débordement limité	-Écoles afro-centrées : discussions dans les médias et à l'intérieur des écoles ( <i>community consultation meetings</i> ), menées par les conseils. On cherchait à répondre à des questions comme : les écoles afro-centres sont-elles efficaces ? Où ont-elles été implantées ? Avec quels résultats ? -Financement des écoles à vocation religieuse : enjeu qui a fait perdre l'élection aux Conservateurs.
Bad civil society	Est-elle absente pour autant ?



## Conclusion

Le traitement des enjeux d'immigration et d'intégration ne semble pas avoir mené à des processus particulièrement sophistiqués, du moins tel qu'entendu dans la littérature. La voie privilégiée semble être celle des commissions assez traditionnelles, avec des mandats gouvernementaux, mais qui se combine généralement à une sphère publique souvent très active, et ce, précisément parce que ces enjeux touchent des cordes sensibles. Tous les citoyens, ou presque, peuvent avoir une opinion, une expérience, une anecdote sur laquelle construire un jugement, et beaucoup d'entre eux ne se gêne pas pour l'exprimer. On est loin de la délibération sur la sécurité nucléaire ou le génie génétique. Toutefois, les enjeux posés demeurent certainement parmi les plus fondamentaux qui soient.

Ce qui semble intéressant dans l'étude de la délibération dans ce domaine, mais qui demeure toutefois à être documenter plus à fond, est que l'objet et les résultats de la délibération semblent tous pointer vers une forme « d'interculturalisme », c'est-à-dire une forme de cohabitation entre les droits et les responsabilités de chacun, ou la recherche d'un équilibre entre le respect de la différence et les valeurs communes. Alors que les décisions, elles, semblent plutôt pointer vers des positions majoritaires.

## Bibliographie

Bessette, J. M. (1994), *The Mild Voice of Reason: Deliberative Democracy and American National Government*, Chicago: University of Chicago Press.

Blondiaux Loïc et Yves Sintomer (2002), « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, no 57 : 17-36.

Chambers, S. (2002), "A Critical Theory of Civil Society", dans Chambers S. et W. Kymlicka (éds), *Alternative conceptions of Civil Society*, Princeton: Princeton University Press.

Dryzek, John (2000), *Deliberative Democracy and Beyond. Liberals, Critics, Contestations*, Oxford : Oxford University Press.

Dryzek, J. (2005), "Deliberative Democracy in Divided Societies. Alternatives to Agonism and Analgesia", *Political Theory*, 33, 2: 218-242.

Fishkin, J.S., R.C. Luskin et Henry E. Brady (2003), "Inform Public Opinion about Foreign Policy: The uses of Deliberating Polling", *Brookings Reviews*, 21, 3 : 16-19.

Fung, A. (2003), "Survey Article: Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Decisions Choices and Their Consequences", *Journal of Political Philosophy*, 11, 3: 338-67.

Garon, F. (2009), *Changement ou continuité? Les processus participatifs au gouvernement du Canada 1975-2005*, Ste-Foy : Presses de l'Université Laval.

Goodin et R. E. et Drykek, J. (2006), "Deliberative Impacts: The Macro-Political Uptake of Mini-Publics", *Politics and Society*, 34, 2: 219-244.

Habermas, J. (1996), *Between Facts and Norms. Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*, Cambridge: MIT Press.

Hendriks, C. (2006), "Integrated Deliberation: Reconciling Civil Society's Dual Role in Deliberative Democracy", *Political Studies*, 54: 486-508.

Johnson, G.F. (2009), "Deliberative Practices in Canada: An Analysis of Institutional Empowerment in Three Cases", *CJPS*, 42,3 : 679-703.

Mansbridge, Jane (1999), « Everyday Talk in the Deliberative System », dans Macedo, Stephen (éd) (1999), *Deliberative Politics. Essays on Democracy and Disagreement*, Oxford, Oxford University Press: 211-239.

McLaughlin E. et Sarah Neal (2004), "Misrepresenting the multicultural nation. The Policy-making Process, News Media Management and the Parekh Report", *Policy Studies*, 25, 3: 155-174.

Nebolo, M. (2005), Thinking Through Democracy: Between the Theory and Practice of Deliberative Politics, *Acta Politica*, 40, 169-181.

Papadopoulos, Y. et P. Warin (2007), "Are innovative, participatory, and deliberative procedures in policy-making democratic and effective?", *European Journal of Political Research*, 2007 : 46: 445-472.

Parekh, Bhikhu (2001), "The Future of Multi-Ethnic Britain. Reporting on a Report", *The Round Table*, 362: 691-700.

Parkinson, J. (2006), *Deliberating the Real World*, London, Oxford University Press.

Schneider, A.L. et H. Ingram (1997), *Policy Design for Democracy*, Kansas: University of Kansas Press.